

Image not found or type unknown



Avocat obligatoire lors d'une audition ?

Par **lycorne34**, le **09/02/2013 à 08:48**

Bonjour,

Y-a t'il une loi qui oblige la police à faire intervenir un avocat lorsqu'un individu accusé est en audition pour une enquête pénale ?

Merci.

Par **citoyenalpha**, le **10/02/2013 à 13:58**

Bonjour

non point d'obligation d'assistance d'un avocat pour réaliser une audition.
La personne doit avoir été informée de son droit à être assistée par un avocat.

Toutefois il faut différencier le cas d'une audition libre à une audition sous garde à vue.

Restant à votre disposition.

Par **lycorne34**, le **10/02/2013 à 15:43**

Merci pour votre réponse.
Cordialement.